

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL RELATIF À LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° 597/2025/SMSM-MOEA

**Objet : Étude architecturale et suivi des travaux de mise à niveau
et d'équipement du stade municipal au niveau de l'arrondissement de Sidi
Moumen à Casablanca.**

----*----

1. Maître d'ouvrage : Société CASABLANCA AMÉNAGEMENT
2. Date d'ouverture des plis : 12 février 2024 à 11h00
3. Lieu d'ouverture des plis : Salle de réunion de CASABLANCA AMÉNAGEMENT SA
4. Journaux ayant publié l'avis de publicité :
 - Journal n° 1 : AL AKHBAR, Édition du 24/09/2025
 - Journal n° 2 : L'ÉCONOMISTE, Édition du 24/09/2025
5. Sites électroniques de publication de l'avis de publicité :
 - Portail Marocain des Marchés Publics, le 24/09/2025
 - Site web de la société CASABLANCA AMENAGEMENT, le 24/09/2025
6. Liste des candidats ayant déposé un pli :

Nom de l'Architecte	
1	Société ARCHI SBAI ARCHITECTURE
2	Société GROUPE ECHOW ARCHITECTURE ENGINEERING
3	Société KHAOULA NAIMI ARCHITECTS

7. Liste des candidats évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs :

Nom de l'Architecte	
1	Société GROUPE ECHOW ARCHITECTURE ENGINEERING

8. Montants des estimations sommaires :

Nom de l'Architecte		Montant estimations avant rectification	Montant estimations après rectification
1	Société ARCHI SBAI ARCHITECTURE	6.077.900,00 Dhs HT	6.077.900,00 Dhs HT
2	Société GROUPE ECHOW ARCHITECTURE ENGINEERING	5.484.750,00 Dhs HT	5.484.750,00 Dhs HT
3	Société KHAOULA NAIMI ARCHITECTS	6.230.000,00 Dhs HT	6.230.000,00 Dhs HT

9. Liste des candidats admissibles sans réserve :

Nom de l'Architecte	
1	Société ARCHI SBAI ARCHITECTURE
2	Société KHAOULA NAIMI ARCHITECTS

10. Liste des candidats admissibles avec réserve :

✓ Néant

11. Liste des candidats évincés à l'issue de l'examen des Propositions techniques :

✓ Néant

12. Taux des honoraires mentionné sur les actes d'engagements :

Nom de l'Architecte		Taux d'honoraires en % (HT)
1	Société ARCHI SBAI ARCHITECTURE	5,00%
2	Société KHAOULA NAIMI ARCHITECTS	4,00%

13. Architecte retenu :

Architecte retenu	Taux d'honoraires en % (HT)
Société KHAOULA NAIMI ARCHITECTS	4,00%

14. Justification du choix de l'architecte :

✓ L'Architecte ayant présenté l'offre la plus avantageuse.

15. Date d'achèvement des travaux du Jury : 16/10/2025

Fait à Casablanca, le 17/10/2025

Signé : Le Directeur Général

Driss MOULAY RCHID


